



**Olivier Michel, Président**  
**My Presqu'île**  
**13 rue du Griffon**  
**69001 LYON**

**A Lyon, le 14 avril 2020,**

Madame, Monsieur,  
A l'attention de l'ensemble des bailleurs de la Presqu'île,

Comme vous le savez, après les événements liés au gilets jaunes puis aux grèves de la fin de l'année 2019 au cours desquels nos activités ont déjà été affectés, la situation sanitaire du COVID-19 actuelle place nos entreprises dans une situation encore plus dramatique; elle a d'abord entraîné sur les 15 premiers jours de mars une baisse, en moyenne, de l'ordre de 30% de notre chiffre d'affaires puis la fermeture pour une large majorité de commerces par décision administrative dès le 14/03/2020. Les perspectives de réouverture sont désormais plus précises, mais certaines typologies de commerce resteront sur la touche au-delà du 11 mai 2020, les autres vont devoir relancer petit à petit leur activité dans un contexte d'appréhension générale. Il nous faudra quelques semaines, mois, années pour nous relever économiquement.

Ainsi, et dans la lignée des annonces du Gouvernement et du discours du Président de la République et compte tenu de l'urgence dans laquelle nous nous trouvons, nous prenons attache avec vous à l'effet d'obtenir de manière urgente une aide, consistant à la gratuité des loyers dus pendant toute la période au titre de laquelle nous sommes empêchés d'exercer notre activité commerciale. Une telle réduction est vitale si nous voulons être en mesure de faire front face à cette situation inédite sur le long terme. En effet, des acteurs majeurs du consulting comme Roland Berger estiment des chiffres d'affaires entre - 40% à -70 % sur les prochains mois avec impact allant jusqu'à 2022.

D'autres acteurs de premier plan de l'immobilier commercial comme La Compagnie de Phalsbourg ont immédiatement consenti de telles aides à leurs locataires, conscients de la responsabilité que chacun porte dans ce moment critique et conscients que la charge de l'arrêt de l'activité se doit d'être partagée par tous pour être supportable : salariés (-15% de leurs salaires) , Etat (prise en charge du chômage partiel), entreprises (arrêt de rémunération des dirigeants et nouvelles dettes pour passer la crise, ...), collectivités locales (gratuités de la taxe d'enseigne et de terrasse) etc... et bien évidemment, dans le commerce, les bailleurs notamment institutionnels dont les ressources sont plus importantes et dont nous attendons la position de certains

My Presqu'île fédère un réseau de plus de 800 commerçants, artisans, entreprises, hôteliers et restaurateurs, acteurs de la culture et de l'événementiel et en tant que partenaire majeur des institutions, nous avons alerté Etat, Métropole, Ville de Lyon et chambres consulaires, des problématiques que nous rencontrons à ce jour car nous savons à quel point ce sujet inquiète les commerçants. Nous sommes certains, en tant que bailleur de nos commerces et de nos adhérents, que vous saurez faire preuve de solidarité envers les locataires et donc répondrez favorablement à notre demande d'aide et de gratuité. Ceci est par ailleurs, un enjeu de première importance pour le maintien du dynamisme économique de la Presqu'île de Lyon et notamment pour les plus indépendants commerces, artisans, restaurateurs, hôteliers, ...

Soyez assurés de notre volonté de tout mettre en œuvre pour permettre à notre activité de reprendre dès que la situation le permettra et de continuer à porter la dynamique commerciale du territoire, seule issue pour que nous sortions tous gagnants de cette crise.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame Monsieur, à l'expression de nos salutations respectueuses.

**Olivier Michel,**  
**Président My Presqu'île**